

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret](#)[Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-60](#)[Item](#)[Marie Moret à monsieur l'échevin de l'Instruction publique de Liège, 20 juillet 1899](#)

Marie Moret à monsieur l'échevin de l'Instruction publique de Liège, 20 juillet 1899

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation2 p. (449r, 450v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur l'échevin de l'Instruction publique de Liège, 20 juillet 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/53729>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[20 juillet 1899](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Échevin de l'Instruction publique \(Liège\)](#)

Lieu de destination Liège (Belgique)

Description

Résumé À propos de la constitution de collections du *Devoir* dans les bibliothèques : sur la proposition du député Alfred Micha, Marie Moret envoie à son correspondant un exemplaire des numéros du *Devoir* de janvier à juin 1899 en lui demandant de les confier à celle des cinq bibliothèques populaires de la ville la plus compétente pour les conserver. Elle demande à l'échevin de Liège l'adresse de cette bibliothèque pour qu'elle y fasse servir le journal régulièrement.

Notes L'échevin de la ville de Liège répond à la lettre de Marie Moret par une lettre du 2 août 1899, conservée au Cnam dans la correspondance passive de Marie Moret (FG 49bis (3) e), qui informe Marie Moret qu'il transmet les numéros du *Devoir* envoyés à la Bibliothèque populaire centrale, rue de la Halle à Liège.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées [Micha, Alfred \(1845-1925\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Quise Familière
20 juillet 1899

Monsieur l'Échevin de
l'Instruction publique
Hôtel de ville, Liège

Monsieur,

Monsieur Miché, député,
m'ayant fait l'honneur
en réponse à une demande
~~de ma part~~ de m'indiquer
que ma taxe mensuelle
"Le Dérail", envoyée
(gratuitement bien entendu)
dans l'une de vos bibliothèques populaires, trou-
vrait là un asile sur

pour l'avenir, les ouragans
étant sans aucunement réticé,
j'ai l'honneur de vous
adresser pour ce même
courrier les six exemplaires
du "Dérail" parus depuis
janvier dernier, vous
priant de bien vouloir
les remettre dans celle de
vos courtes Bibliothèques
populaires où la bonne
conservation de ce
feuille vous garantira
le mieux assuré.

Je suis confuse de
vous demander Monsieur
de prendre la peine de
m'indiquer l'adresse
précise de la Bibliothèque
que nous utiliser classie.

afin que j'y fasse
adresser échement
le Devoir d'ormais?

Nenilly agréer
Mesdams J'avec toutes
mes excuses pour la
peine que je vous
occasionne et mes
revertements anti-
cipés pour notre
réponse, l'assurance
de toute ma consi-
dération

V^eg. B. A. Gadix

au Familière
Guise
(Aisne)